

Les quatre saisons de la Baratte

Agriculture urbaine et périurbaine, paysage,
environnement et urbanisme pour la ville durable
www.loire-baratte.com

n°27
Automne
2011

- **En bref : Rôle des jardins dans la crise économique**

- **Actualités :**

La fête des « Mangeux d'ail », des terroirs et du patrimoine

- **Pérennité de l'habitat collectif : l'apport des jardins familiaux (suite)**

- **Les gens :**

Les élèves de seconde du lycée horticole de Plagny

- **Patrimoine, Paysage,**

Environnement : la Saint-Fiacre, fête patrimoniale du Mouësse et de la Baratte

En bref : *Dimanche 18 septembre, la fête des « Mangeux d'ail », des terroirs et du patrimoine, sera notre dernier rendez-vous de l'année avec le grand public. Nos activités se poursuivront néanmoins en arrière saison, avec les lycées, écoles et groupes de visiteurs en quête de découverte du val maraîcher de la Baratte. L'automne sera propice aux travaux de fond sur le « Clos Monard » où la faune des jardins ne fait pas défaut... Au delà de leur rôle pédagogique incontestable, les jardins soutiennent notre moral, en quête de beau, de nature et de produits de qualité... Les villes encore dotées de jardins maraîchers et de potagers familiaux possèdent des atouts incontestables pour la population. Sur fond de crise économique grandissante, réapprendre à produire, à consommer et à se divertir local est l'un des grands enjeux de développement durable de notre siècle. La lutte contre l'étalement urbain et les émissions de CO², les économies d'énergie mais surtout la pauvreté qui s'installe durablement est l'une des raisons principales de notre intérêt pour les jardins nourriciers urbains.*

PERENNISER L'HABITAT COLLECTIF SOCIAL : APPORT ECONOMIQUE DES JARDINS FAMILIAUX & RESPONSABILITE DES BAILLEURS SOCIAUX

Nous mettons dernièrement l'accent sur les devoirs des bailleurs sociaux vis-à-vis de leurs locataires, de plus en plus confrontés aux problèmes d'insolvabilité, de précarité énergétique et de malnutrition... La pérennité de l'habitat collectif passe par des actions de maîtrise de consommation et coût des flux (isolation des bâtiments, reprise en main de la gestion de l'eau et production d'énergies locales...), sur le cadre de vie et l'environnement, sur la mutualisation des services (buanderies collectives, ateliers de bricolage, de couture, de coiffure, d'informatique..., coopératives d'achat, jardins familiaux, vergers...) à l'instar des pratiques de l'habitat groupé (basé sur la mutualisation des ressources).

Les potagers « pied d'immeuble », sur remblais, sont des inventions de technocrates ! En corollaire, protéger la solvabilité des populations modestes implique une politique sociale de préservation des jardins potagers urbains et périurbains existants. La destruction des vergers et potagers urbains, dignes de ce nom, est une véritable catastrophe pour la cité. La solution qui consiste à faire pousser des légumes, en pied d'immeuble, sur des remblais de plusieurs mètres de hauteur, souvent pollués ou souillés par les ruissellements urbains relève d'inventions technocratiques, de cache-misère... La plantation d'arbres et de jardins d'ornement est plus appropriée au regard du projet urbain et du cadre de vie des habitants.

La réappropriation des techniques de jardinage est un véritable enjeu de société

Transmis de génération en génération, le savoir-faire de la culture potagère s'était perdu par désintérêt, facilité ou mépris... Le jardinage était devenu désuet, ringard... réservé aux plus pauvres ou paradoxalement aux plus aisés qui s'y adonnent pour évacuer le stress, profiter de la nature ou par snobisme... Produire ses légumes de consommation ordinaire est redevenu un luxe, un art de vivre ! A la faveur de la crise économique, la culture française du jardinage, pratiquée aujourd'hui par toutes les couches sociales, va poursuivre son développement.

Les bailleurs sociaux, les communes et les conseils généraux sont responsables devant la société civile

Il appartient aux bailleurs sociaux d'inciter les communes et les conseils généraux à protéger les jardins nourriciers sur les documents d'urbanisme et à proposer systématiquement des parcelles de différentes surfaces assorties de cours de jardinage lorsque cela s'avère nécessaire. Cette démarche, véritable enjeu de société, permet aux plus modestes d'allier utile et agréable, tout en préservant leur solvabilité et leur dignité. Dans les départements pauvres, les contribuables, lourdement taxés, se raréfient. La situation est critique face aux budgets exponentiels d'aides dédiées aux populations assistées qui augmentent.

Le bon sens nous rappelle que les jardins répondent partiellement aux besoins domestiques vitaux de la famille.

Actualités :



Dimanche 18 septembre 2011

FETE DES « MANGEUX D'AIL », DES TERROIRS ET DU PATRIMOINE

La fête des « Mangeux d'ail » se tiendra pour la 7^{ème} année, le **dimanche 18 septembre 2011**, sur le Clos Monard, jardin flore et insectes, faubourg de la Baratte, à Nevers.

Au programme, des **produits de terroirs** locaux seront à l'honneur, ail, échalotes, oignons, pommes de terre, œufs, miel, pain d'épices, cosmétiques naturels, confitures fruits rouges, plantes aromatiques et médicinales, vin régionaux, **produits du commerce équitable**, artisanat osier, toile de Jouy, bijoux ... L'association invite cette année deux producteurs charentais de **Cognac et de Pineau**. Chacun pourra participer aux deux **tirages de tombola** en fin de matinée et en fin d'après-midi. Le visiteur pourra musarder sur le Clos Monard, jardin champêtre dédiés aux pollinisateurs et autres petites créatures de la nature. Un **barbecue sera organisé** ainsi qu'une **buvette en terrasse**. Diverses **expositions artistiques** sont au programme. Une **conférence histoire** sera suivie d'une **visite guidée du site des jardiniers à 15 h**. Les organisateurs mettront l'accent sur l'ambiance authentique et la convivialité pour une journée de détente avec les « Mangeux d'Ail ». Stationnement : rue du Vernai.

LE LYCEE HORTICOLE SUR LE VAL MARAICHER DE LA BARATTE

Les élèves de seconde du lycée horticole de Plagny ont débuté, jeudi 1^{er} septembre, leur année d'étude par une visite de terrain sur le val maraîcher de la Baratte.

Après une présentation des activités de l'Association Saint-Fiacre Loire-Baratte qui recevait la classe et les professeurs, le programme de l'après-midi s'est déroulé à différents endroits du val maraîcher par une température très chaude. Le développement de certaines thématiques telles que l'équilibre des milieux agro-naturels, le rôle de l'agriculture urbaine et périurbaine pour la ville durable, la préservation des terres maraîchères, le métier de maraîcher ont illustré la visite.

Les jeunes gens qui se destinent à différents métiers de l'horticulture et du maraîchage ont été aimablement reçus par Michel Virmoux, maraîcher, bien ancré dans le paysage baratton. Les avantages et inconvénients du métier, la qualité des terres maraîchères, l'indispensable présence de l'eau, les surfaces conseillées pour exercer le métier, les variétés de légumes à cultiver, les rotations de culture, les débouchés locaux ... ont fait l'objet d'un échange fructueux entre élèves, professeurs, animateurs de l'association et professionnels du maraîchage.



Michel Virmoux, éloquent sur le métier de maraîcher



Le maraîchage : une bonne terre, de l'eau, du savoir-faire...
Chez Michel Virmoux, maraîcher sur le val de la Baratte

« Les quatre saisons de la Baratte »

© Association Saint-Fiacre Loire-Baratte. - N°ISSN 1955-7477 - Dépôt administratif Préfecture Nevers et Bibliothèque nationale - Edité par nos soins
 Directeur de publication : Brigitte Compain-Murez,
 Présidente, concepteur-paysagiste ENSP, certifié
 Développement durable et projets urbains FFP
 Contact : saint-fiacre58@orange.fr - 06 10 39 57 26
 4000 exemp., disponible sur www.loire-baratte.com
FAITES CONNAITRE NOTRE PUBLICATION A VOTRE ENTOURAGE



Les emblématiques bannieres Saint-Fiacre des jardiniers-maraîchers soutenues par Didier Compain, secrétaire et François Murez, trésorier de l'Association Saint-Fiacre Loire-Baratte, le 28 août 2011

**LE 28 AOUT DERNIER ...
... LA SAINT-FIACRE A SAINT-LAZARE**

Le 31 août, partout en France et en Europe, des jardiniers fêtent Fiacre, leur saint patron. A la paroisse Saint-Lazare, les jardiniers locaux s'étaient réunis en confrérie en 1708.

Depuis lors de nombreux syndicats de la Confrérie se sont succédés jusqu'à la fin des années 1970 où André Maupetit, ancien maraîcher de la rue des Sablons, disparu dernièrement, assura cette mission. Faute d'organisateur, la Saint-Fiacre n'était plus fêtée...

Heureusement, les quartiers du Mouësse et de la Baratte ont renoué avec leur fête traditionnelle depuis quelques années, grâce au relent d'intérêt suscité par l'identité historique locale et l'urgence de protéger les jardins nourriciers.

Dimanche 28 août autour du Père Bruno Petit et sous la sculpture bienveillante de Saint-Fiacre, les paroissiens de Saint-Lazare et de Saint-Eloi ont fêté dignement cette journée. Bannieres, brouettes, compositions florales et de légumes ont servi de décor aux intentions de prières.

Les jardins jouent un rôle essentiel en milieu urbain et périurbain pour l'ensemble des habitants. La culture légumière est un savoir-faire qui apporte des avantages économiques non négligeables et culturels certains. Elle favorise le lien social et embellit cadre de vie et paysage. Sa transmission est essentielle aujourd'hui.

Lors de la cérémonie la voix de la soliste Pauline Touma et l'exposé de Jean-Baptiste Murez sur les révoltes des paysans du XVII^{ème} siècle ont ajouté une dimension artistique et culturelle à l'événement.

A l'issue de la messe, adhérents et sympathisants de notre association, organisatrice de l'événement pour la 7^{ème} année, ont partagé, sur les jardins et dans la bonne humeur, brioches et repas de Saint-Fiacre.

CONTRIBUEZ A LA VALORISATION D' UN AUTHENTIQUE JARDIN DE LA LOIRE EN REJOIGNANT L'ASSOCIATION SAINT-FIACRE LOIRE-BARATTE

NOM et Prénom :

Domicile :

Téléphone (facultatif) : e-mail :

- je verse 5 euros d'adhésion à l'Association Saint-Fiacre – Loire Baratte, chez Mme Compain, 20, rue du Vernet - 58000 NEVERS
- je soutiens l'Association Saint-Fiacre – Loire-Baratte et je verse un don à partir de 15 euros (au titre de culture et patrimoine)